

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017



ASSEMBLEE PERMANENTE DES MEMBRES
14 JUIN 2018

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire, qui rassemblent près de 100 000 associations locales, mobilisent plus de 500 000 jeunes engagés dans des projets et concernent plus de 10 millions de personnes (enfants, jeunes, adultes).

Le Cnajep constitue un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep se situe ainsi comme une force de proposition et d'interpellation sur la jeunesse et l'éducation populaire, et est inscrit dans des dynamiques de co-construction des politiques publiques.

En plus de sa structuration nationale, le Cnajep participe également à l'animation territoriale à travers un réseau de comités régionaux (les CRAJEP) implantés sur l'ensemble du territoire. Membre fondateur du Forum européen de la Jeunesse, le Cnajep, en tant que Conseil national de Jeunesse, est également particulièrement impliqué sur les questions de citoyenneté et de politiques de jeunesse au niveau européen.

Pour plus d'infos : www.cnajep.asso.fr

SOMMAIRE

EDITO

p 4

UN COLLECTIF EN MOUVEMENT : UN RÉSEAU ANIMÉ

p 5

- [Les espaces de travail](#)
- [La vie statutaire](#)
- [Les actions structurantes](#)
- [Les outils d'animation du réseau](#)

p 6

p 9

p 11

p 16

LABORATOIRE D'ANALYSE ET FORCE DE PLAIDOYER

p 18

- [Pour l'émergence d'une politique d'éducation populaire](#)
- [Pour une politique transversale de jeunesse](#)
- [Europe et international](#)
- [Action publique et structuration de la vie associative](#)
- [Pour la structuration, la promotion et la valorisation de l'engagement](#)
- [Pour une prise en compte du développement durable](#)

- [Les temps forts](#)
- [Annexe 1 - Les associations membres](#)
- [Annexe 2 - Les représentations du Cnajep](#)

p 19

p 23

p 26

p 29

p 31

p 32

p 33

p 34

p 35

EDITO

Un collectif au cœur des enjeux de société

2017 en deux phrases ?

- Réfléchir, débattre et élaborer collectivement nos enjeux prioritaires
- Pour les porter et mieux situer la contribution des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans un nouveau contexte politique

Ce sont les missions attendues du Cnajep mais qui ont été particulièrement poursuivies cette année.

Tout d'abord, car le Cnajep en 2017 a pris le temps de poursuivre la réflexion sur son fonctionnement (prolongation d'un an de son expérimentation d'un nouveau fonctionnement) et de reposer les enjeux à mener prioritairement dans les prochaines années (évaluation de sa motion d'orientation et élaboration de la suivante). Ce travail a nourri le plaidoyer élaboré en vue des élections présidentielles et législatives.

2017, année de changement gouvernemental où le Cnajep a su se faire identifier comme l'interlocuteur sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire lors de rencontres avec les membres du nouveau gouvernement, avec les nouveaux député.es, mais aussi par sa forte implication dans le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (installé en janvier 2017) ou encore par son Agorajep 100% Educ Pop avec la présence du ministre de l'Education nationale.

Pour se situer auprès des institutions et des pouvoirs publics, le Cnajep a intensifié ses relations avec et parmi d'autres. C'est pourquoi le Cnajep en 2017 a concrétisé ses partenariats par des actions : séminaires de réflexion (INJEP/Cnajep), étude sur les modèles sociaux-économiques des AJEP (FONJEP/Cnajep), foire aux outils d'éducation populaire (Agence Erasmus+ jeunesse/Cnajep), organisation de l'Agorajep (CSUD, LMA, ...), plaidoyer pour les élections (plateforme pour un Big Bang des politiques jeunesse), rencontres Neuj'Pro (département de l'Allier, INJEP, ANACEJ/Cnajep), élaboration de la future stratégie européenne pour la jeunesse (Forum européen de la jeunesse), ...

Et pour se situer dans ces environnements politique et associatif, le Cnajep en 2017 a fortement mobilisé ses membres et a développé l'animation de son réseau tant sur les questions de participation des jeunes au niveau européen avec une dynamique du dialogue structuré importante permettant des rencontres inter-associatives et une appropriation des thématiques et enjeux européens mais aussi au niveau régional avec l'émergence des dialogues structurés territoriaux (loi Egalité citoyenneté janvier 2017) et la forte implication des Crajep.

C'est également sur la question de l'initiative citoyenne que le Cnajep a su animer son réseau avec des regroupements Fabriques d'initiatives citoyennes chaque fois riche en débats et en convivialité !

C'est donc toujours cet esprit d'ouverture pour coopérer et peser qui a prévalu et guidé le Cnajep dans cette année 2017. Et dans ce nouvel environnement politique, le Cnajep ose et continue de porter hautement la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire pour une société plus solidaire et plus juste !

Le Président – Daniel FREDOUT



UN COLLECTIF EN MOUVEMENT :

UN RÉSEAU ANIMÉ

ORGANISATION DU CNAJEP EN 2017



Instances

Assemblée générale/Assemblée permanente des membres

Comité exécutif et d'animation

Bureau de direction générale

Groupes de travail

Commissions permanentes

Groupes d'appui

Séminaires prospectifs

Equipe

Déléguée générale

Chargée de direction

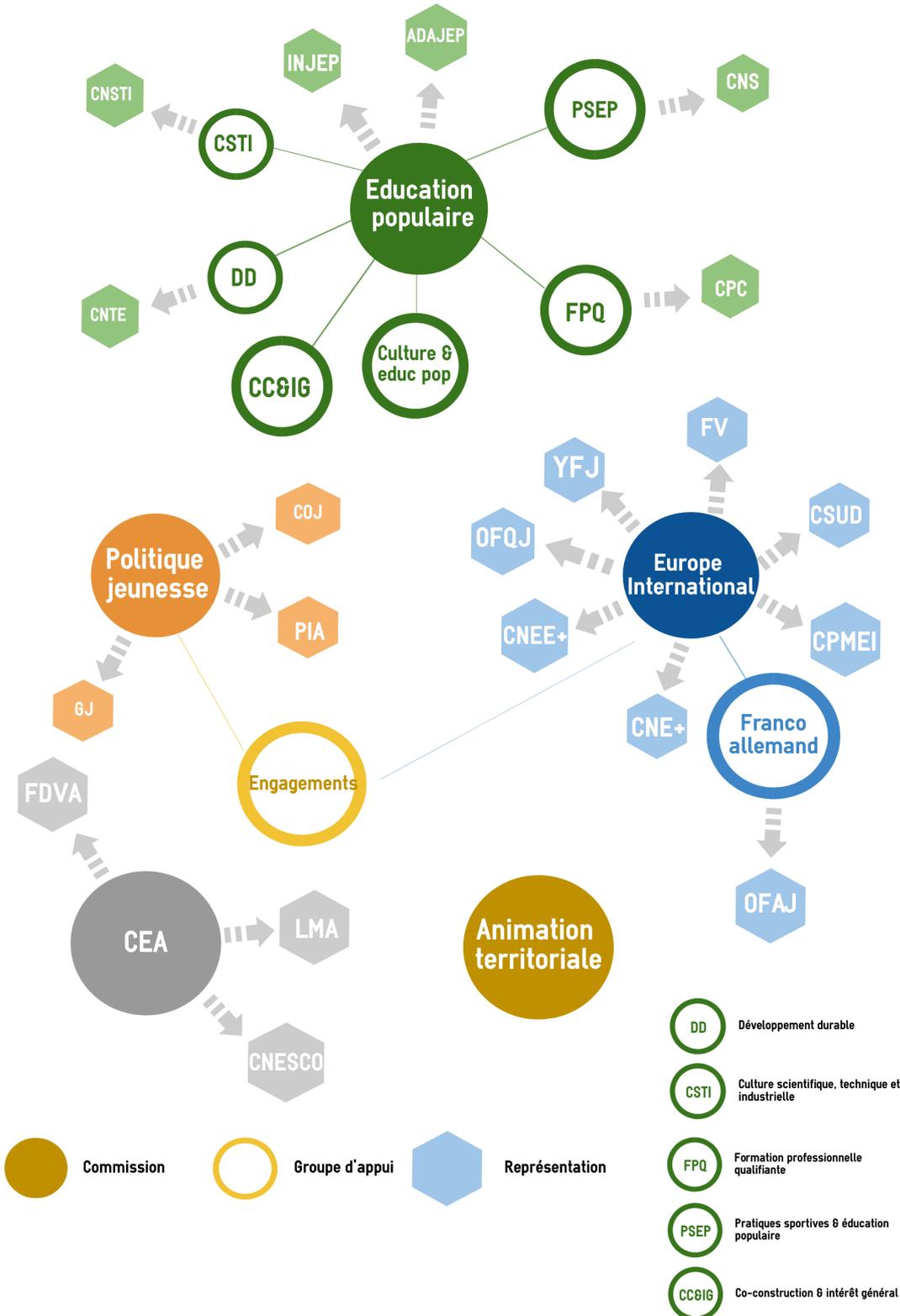
Chargée de projets

Chargé de projet Dialogue structuré

Chargé de projet Fabriques d'initiatives citoyennes

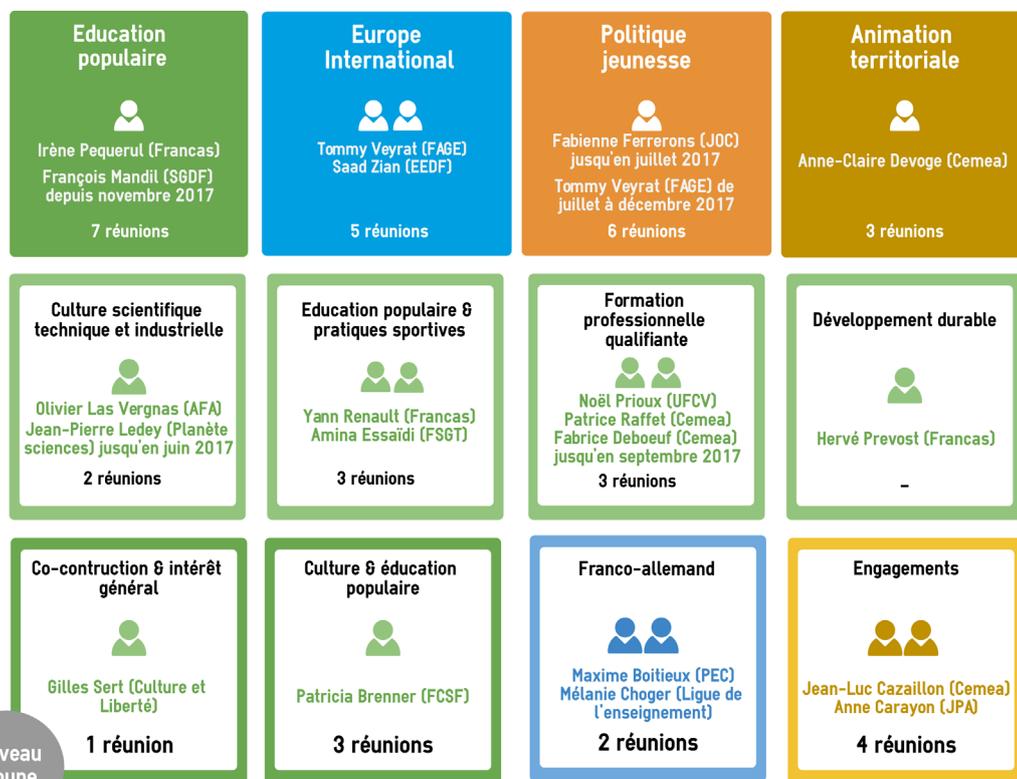
LES ESPACES DE TRAVAIL

Espaces de travail et représentations afférentes



- CNS** Conseil National du Sport
- CNTE** Conseil National de la Transition Ecologique
- CPC** Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation
- CNSTI** Comité National de la Culture scientifique, technique et industrielle
- INJEP** Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
- ADAJEP** Association des Déposants aux Archives Jeunesse Education Populaire
- FDVA** Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- LMA** Le Mouvement Associatif
- CNESCO** Conseil national d'évaluation du système scolaire
- GJ** Comité scientifique de la Garantie Jeune
- COJ** Conseil d'orientation des politiques jeunesse
- PIA** Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse
- YFJ** Forum européen de la Jeunesse
- FV** France Volontaires
- CSUD** Coordination SUD
- CPMEI** Comité permanent de la mobilité européenne et internationale
- OFQJ** Office Franco-Québécois pour la Jeunesse
- CNEE+** Comité national d'Evaluation du programme Erasmus + Jeunesse
- CNE+** Comité national Erasmus + Jeunesse
- OFAJ** Office franco-allemand pour la jeunesse

Commissions et groupes de travail

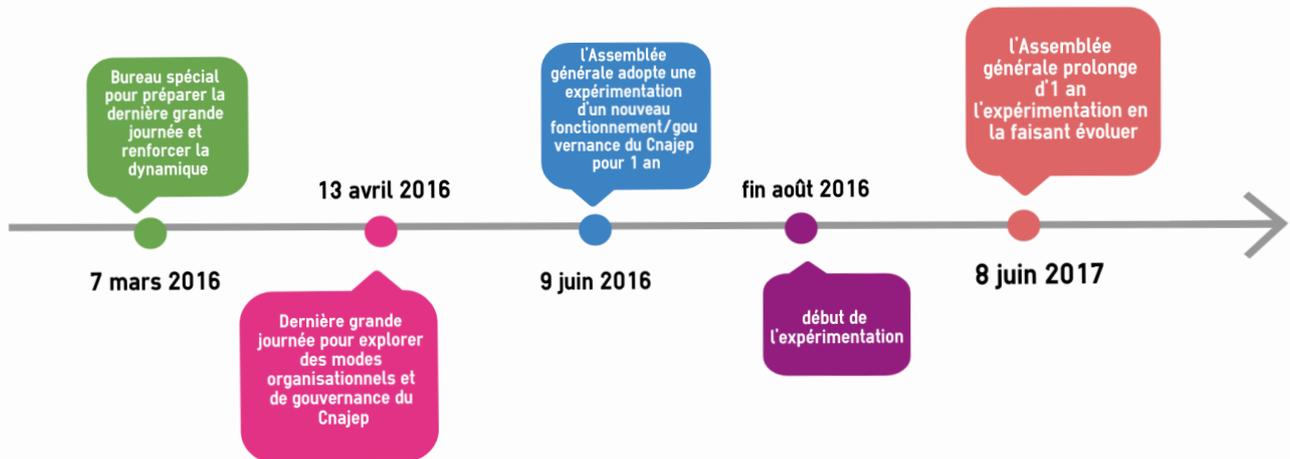


UN RÉSEAU QUI S'APPUIE SUR UNE FORTE IMPLICATION DE TEMPS BÉNÉVOLE



LES ESPACES DE TRAVAIL

Séminaire prospectif : séminaire stratégique



Pour rappel : au regard des évolutions et des mutations de la société et des enjeux posés dans notre Motion d'orientation, les instances du Cnajep ont réfléchi à la possibilité d'interroger la place du Cnajep dans ce contexte en impliquant l'ensemble du réseau. Cette réflexion s'est concrétisée par un premier temps de discussion très ouvert. Ce séminaire de réflexion sur le Cnajep visait à débattre des enjeux, à partager des constats et des analyses, à inventorier des questions, à enregistrer des avis, sur l'ensemble des sujets qui interrogent aujourd'hui pour demain la coordination dans son positionnement, sa structuration, son périmètre d'intervention et d'expression.

Les années 2014 et 2015 ont été composées de différents temps de travail en petits et grands groupes afin d'interroger et d'impliquer les membres du réseau, associations et Crajep.

L'année 2016 a vu ce séminaire stratégique s'achever laissant place à une expérimentation d'un nouveau fonctionnement/gouvernance du Cnajep pour 1 an.

L'Assemblée générale du 9 juin 2017 a prolongé d'1 an cette expérimentation considérant qu'il était difficile sur une année de mesurer les effets tout en percevant d'ores et déjà l'intérêt d'un certain nombre de changements opérés.

L'objectif de cette seconde année a été de poursuivre dans le sens de l'expérimentation en clarifiant certains points : le rôle du Bureau de Direction Générale (BDG), le rythme des instances, ...

L'Assemblée générale du 14 juin 2018 aura pour mission d'adopter la nouvelle Charte de fonctionnement du Cnajep.

FOCUS

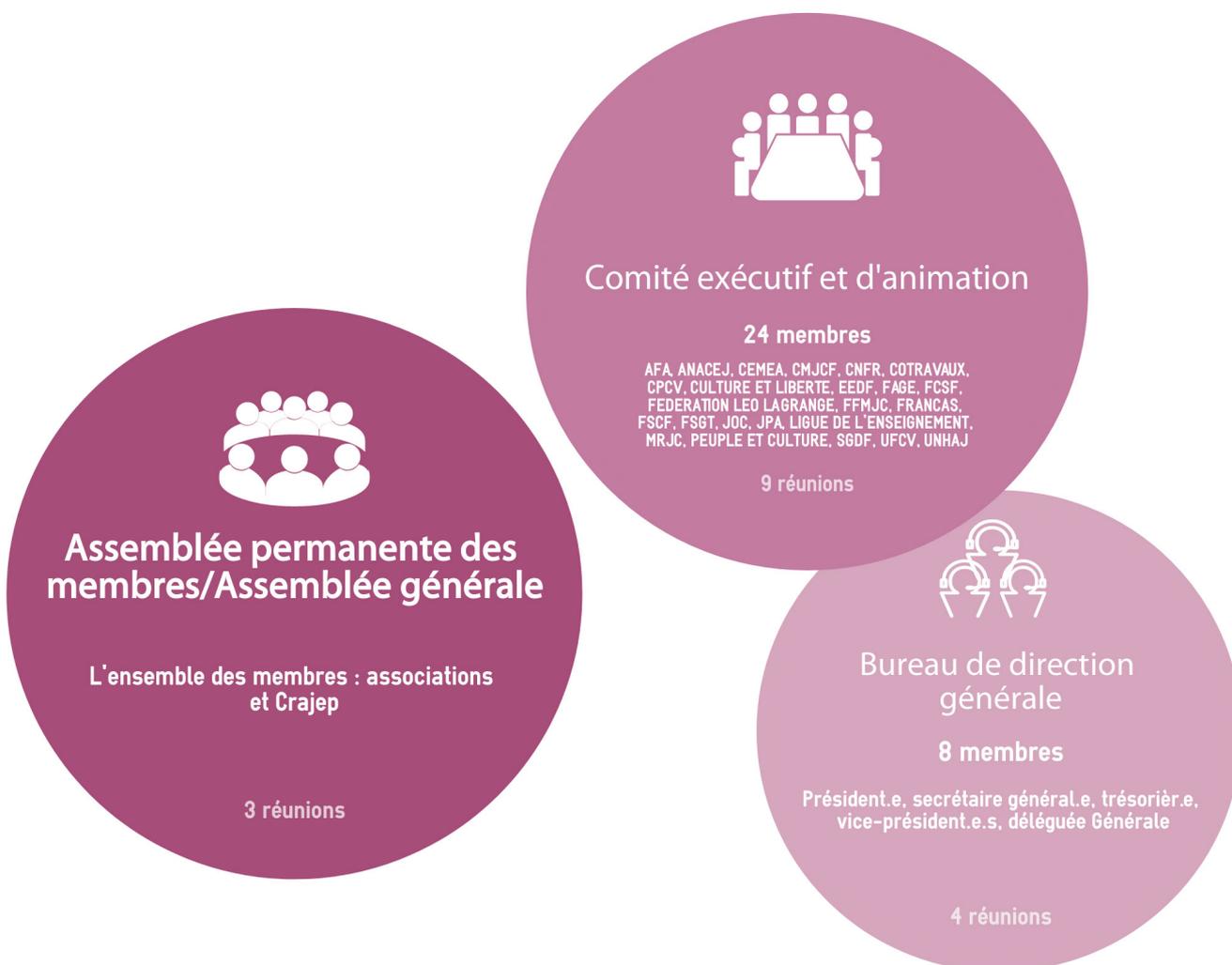
L'Assemblée Permanente des Membres (APM) au nombre de deux, auxquelles s'ajoute l'Assemblée Générale (AG) de juin constituent les 3 rendez-vous avec l'ensemble du réseau. En 2017, cela a permis d'élaborer, de débattre et d'adopter collectivement deux positionnements : le 6 mars 2017 « Le Cnajep s'engage pour la Mobilité » et le 16 octobre 2017 « Le Cnajep s'engage pour la diversité des engagements ». Ces exercices d'adoption de positionnements en APM favorisent leur appropriation. Ceci constitue un des aspects positifs de l'expérimentation.

Ce collectif en mouvement s'adosse à une vie statutaire démocratique et équilibrée, qui demande une mobilisation importante de ses membres.

Le Cnajep était composé de 73 associations membres mais en avril 2017 l'association Vacances Ouvertes nous a fait savoir qu'elle ne souhaitait plus être membre du Cnajep.

A ce jour, le Cnajep compte donc 72 associations (liste disponible en annexe).

ACTIVITÉS DES INSTANCES DU CNAJEP EN 2017

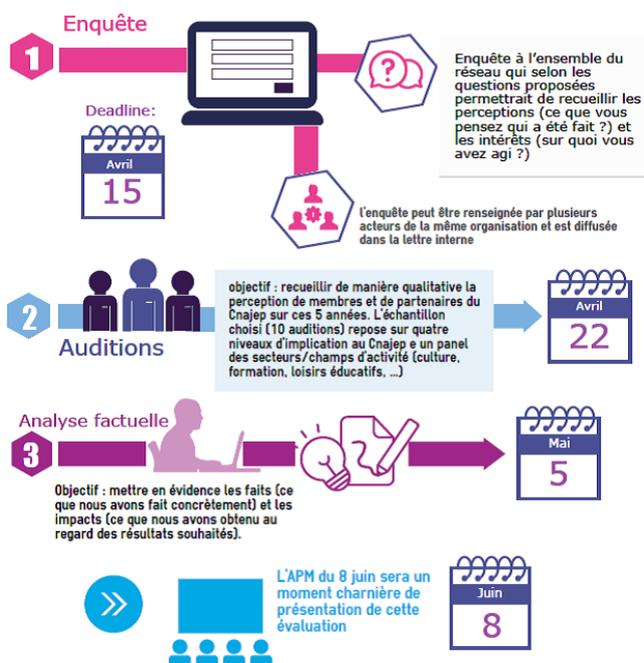


Séminaire prospectif : **Motion d'orientation**

**Evaluation
Motion
2012-2017**

Cette évaluation doit permettre, en utilisant les 3 « outils » proposés de mettre en évidence si nous avons effectivement réussi à travailler les 6 orientations stratégiques énoncées, les 3 missions structurantes et les 4 axes de développement de notre motion

✓ Objectif : présenter à l'APM du 8 juin un bilan « animé » de cette évaluation



En 2017, le Cnajep a décidé d'évaluer la motion d'orientation 2012-2017 qui touchait à sa fin. Une enquête en ligne à l'ensemble du réseau, des auditions de membres du Cnajep et de partenaires, ainsi qu'une analyse factuelle des 5 années ont constitué les étapes de l'évaluation de janvier à juillet 2017.

A partir de l'été 2017, le travail d'élaboration de la suivante motion d'orientation a pu démarrer. Un temps de débat ouvert sur le contexte global 2017, un travail de compilation des enseignements à tirer de l'évaluation (précédemment citée), un séminaire d'appropriation et d'élaboration les 16 et 17 janvier 2018, un temps de travail en CEA le 5 février 2018, une APM le 29 mars 2018 sont autant d'étapes qui ont permis d'élaborer la nouvelle motion d'orientation 2018-2022.

Le Cnajep anime depuis 2011 le Dialogue structuré pour la France, et depuis 2015, le projet des Fabriques d'initiatives citoyennes. Ces deux actions ont été confiées au Cnajep par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Au-delà de l'intérêt que portent ces actions, il s'agit pour le Cnajep de les mettre au service de la coopération, de l'expression politique et de l'animation de son réseau.

ProVOX

Provoquons le débat !
www.provox-jeunesse.fr

LE DIALOGUE STRUCTURÉ

Le Cnajep est engagé dans une volonté de structurer le dialogue à tout niveau entre jeunes, organisations de jeunesse et pouvoirs publics en vue de contribuer de manière plus efficace à la définition des politiques publiques.

Objectifs de l'année :

- Rendre visible et lisible le 6ème cycle de travail « Jeunesse, Europe et Educ' Pop »
- Développer de la complémentarité entre activités présentiels et virtuelles
- Améliorer la participation du Groupe National de Travail à la conduite de la campagne
- Mettre en œuvre les résultats des cycles précédents, notamment autour du Dialogue Structuré Territorial.

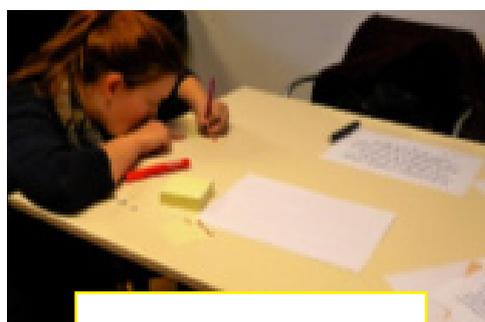
Actions

L'année 2017 a été particulièrement marquée par le lancement d'une nouvelle campagne sur la thématique «Jeunesse, Europe et Education Populaire». Beaucoup d'efforts ont été consacrés à anticiper au maximum cette campagne pour permettre une meilleure implication des associations de jeunesse et d'éducation populaire, une meilleure lisibilité.

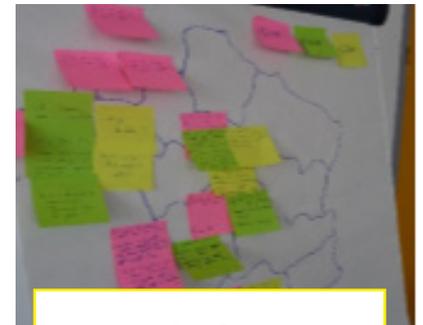
Nous avons cependant continué à travailler sur les résultats de nos campagnes précédentes notamment après l'adoption en janvier de l'article 54 de la loi Egalité Citoyenneté, directement issu de nos travaux.



Des événements dynamiques et fédérateurs



Une consultation à succès



Des évolutions législatives issues de nos travaux



Le travail de mobilisation des associations et des partenaires a permis d'obtenir une mobilisation sans précédent sur la campagne Provox avec une cinquantaine d'associations membres et partenaires investie et une participation plus que doublée à notre consultation en ligne. Cette mobilisation nous a permis d'obtenir une meilleure visibilité politique. Des rencontres et un travail de coordination et de soutien ont permis de développer un intérêt dans la plupart des régions sur les questions de méthodes dans la participation politique des jeunes.

Nos outils et réflexions sont utilisés pour travailler les futures politiques de jeunesse au niveau national et régional.

Les efforts de mobilisation du réseau continuent de donner leurs fruits en terme d'impact politique mais également de rencontres et de dynamiques inter-associatives. La plus-value des événements se situe très fortement dans la rencontre entre jeunes participants. C'est ce qui ressort de l'évaluation de nos événements.

Quelques chiffres clés

50

Organisations membres et partenaires impliqués

54

L'article 54 de la loi Egalité Citoyenneté est tiré de nos travaux

2531

Jeunes ont répondu à la consultation

33

Evènements, ateliers, rencontres



Notre présence sur les réseaux sociaux s'est considérablement accrue sur l'année 2017 avec pour principale ambition de mieux connecter nos événements fédérateurs : faire en sorte que les participants puissent rester en contact, rendre visible nos débats, permettre à chacun de réagir. Nous avons également engagé une logique plus participative.

Ressources :

Le site www.provox-jeunesse.fr pour retrouver les consultations, les actualités, les documents...

FOCUS

L'évènement de lancement «Jeunesse, Europe et Educ Pop»

La nouvelle campagne a débuté par un événement regroupant 160 jeunes mais également des personnalités politiques tels que le commissaire européen Pierre Moscovici, les Eurodéputés Younous Omarjee, Pascal Durand et Virginie Rozière, des représentants de la commission européenne, du ministère de l'éducation nationale ou de l'agence Erasmus +.

Lors de cet événement les participants ont pu faire émerger les axes de travail de la campagne de manière tout à fait libre : Education, engagement, place des jeunes dans la société, rôle de la jeunesse dans les Objectifs de Développement Durable, mobilité et accès aux droits sociaux.





LES FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES

49 Fabriques d'Initiatives Citoyennes sont désormais au travail. Passés les premiers mois, où il a fallu, selon les territoires et les structures, plus ou moins de temps pour installer la Fabrique, s'organiser pour la faire exister, c'est maintenant chose faite.

Deux temps forts ont rythmé l'année 2017 sur le plan de l'animation du réseau national : **les Carrefours**.

- Le premier, au mois de mai, a réuni 60 personnes à la Halle Pajol (Paris). La Scop Vent Debout (Toulouse) a présenté ses actions et a proposé aux participants de s'interroger sur leurs pratiques de participation. Le soir, un apéro-débat ouvert à tous portait sur les expériences d'éducation populaire à l'étranger, en présence de Federico Tarragoni (sociologue, Paris 7) et de Manuel Gonçalves Gil (Chargé de plaidoyer au forum européen de la jeunesse). Dans un forum ouvert, les représentants des Fabriques qui le souhaitaient ont pu présenter leurs actions, leurs interrogations, leurs idées.
- Le deuxième carrefour s'est tenu au Centre International de Séjour de Paris. Il a réuni près de 90 personnes, représentant·e-s des fabriques et des services d'Etat concernés. Il a permis de s'interroger sur l'avenir des Fabriques d'Initiatives Citoyennes, en présence de Mathias Larmarque, sous-directeur de l'éducation populaire à la DJEPVA et de valoriser les projets portés sur le terrain. Maxime Vanhoenacker (CNRS/EHESS) nous a proposé une lecture de la citoyenneté à travers les âges, les civilisations, pour questionner les participant·e-s sur leur utilisation de ce concept omniprésent.

En 2017, le chargé de projet est allé rencontrer toutes les Fabriques d'Initiatives Citoyennes, y compris celles situées en Guyane et à la Réunion. Ces visites permettent de récolter des données sur les actions menées dans les structures afin d'en donner à voir un aperçu dans les rapports annuels. Elles permettent également de s'imprégner des demandes des acteurs de terrain afin de répondre au mieux aux besoins du réseau. C'est ainsi qu'en 2018, une formation à destination des Fabriques sur le thème : « Susciter la participation » sera organisée.

FOCUS

A la fin de l'année 2017, nous avons pris connaissance de la décision du ministère qu'il ne poursuivait pas l'expérimentation. Nous avons toutefois obtenu que les postes FONJEP attribués aux Fabriques soient maintenus dans les structures.



Le Groupe Projet

Le groupe projet s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2017. Espace de réflexion, il a joué un rôle de suivi de l'expérimentation et de proposition d'actions à mener lors des Carrefours. Il a notamment pris position en faveur du maintien des postes FONJEP dans les structures Fabriques d'Initiatives Citoyennes. Le dispositif FIC a fait l'objet d'une évaluation par un cabinet extérieur au cours de l'été, à la demande de la DJEPVA, le Groupe Projet a participé à la préparation de cette évaluation. D'une manière générale, le Groupe Projet formule régulièrement des propositions et des perspectives pour l'avenir du réseau et des structures qui le composent.

Ressources

Le site internet : www.toutlemondefabrique.fr

Le rapport Fabrique d'Initiatives Citoyennes de l'année 2 est disponible [en cliquant sur ce lien](#).

Le rapport Fabrique d'Initiatives Citoyennes de l'année 1 est disponible [en cliquant sur ce lien](#).

ELECTIONS 2017 : LA CAMPAGNE DU CNAJEP



La mobilisation du Cnajep dans le cadre des élections répondait à plusieurs objectifs : participer au débat national et animer les actions de son réseau, se placer comme un interlocuteur sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire pour la nouvelle mandature et, au-delà des considérations ponctuelles liées au temps électoral, animer des actions fédératrices et mobilisatrices, afin de développer le sentiment d'appartenance et la culture commune de nos associations, tout en donnant à voir leur diversité et les questions qui les traversent.

UNE CAMPAGNE D'INTERPELLATION

À l'heure où les Français.e.s étaient invité.e.s à définir les grandes orientations qui devaient structurer les politiques nationales et internationales pendant les cinq années à venir, le Cnajep a rappelé que l'éducation populaire était une ressource au cœur des enjeux de société et a demandé aux candidat.e.s et futurs élu.e.s de se positionner sur trois grands défis.

Le document de plaidoyer a été diffusé largement et les candidats ont été interpellés. Durant la campagne, le Cnajep a porté ce propos lors d'une rencontre avec la France insoumise et d'une audition avec la République en marche. Le plaidoyer a continué lors des élections législatives et des rencontres ont eu lieu avec la nouvelle mandature de l'Assemblée nationale (6 rencontres).

L'ÉDUCATION POPULAIRE
UNE RESSOURCE AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ
LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE AGISSENT POUR L'ÉMANCIPATION DE TOUTES ET DE TOUS

Les élections présidentielles et législatives de 2017 interviennent dans un contexte de crises démocratique, économique, écologique, géopolitique qui ne sont que le signe d'un monde en profonde mutation. Face aux incertitudes et aux défis, les réponses sont multiples, souvent les mêmes : le fait sur soi, le retour aux frontières, aux murs là où il faudrait inventer des passerelles, le retour à des réponses normales, autoritaires qui viennent ébranler la démocratie et la République. La situation est certes complexe, les réponses doivent être d'autant plus pensées collectivement dans une approche plurielle et multilatérale.

Le projet de société que nous voulons bâtir collectivement, et que portent au quotidien les associations de jeunesse et d'éducation populaire témoigne d'engagements fondamentaux pour la cohésion sociale : ouverture aux autres, prévention et action. Adaptabilité, liberté et reconnaissance de la capacité des citoyens à agir sur sa vie et la société. Dialogue avec les citoyens, à l'écoute de politiques publiques permettant à toutes et à tous de vivre dans des conditions décentes.

À l'heure où les Français.e.s sont invité.e.s à définir les grandes orientations qui structureront les politiques nationales et internationales pendant les cinq années à venir, le Cnajep demande aux candidat.e.s et futurs élu.e.s de se positionner sur les trois grands défis suivants :

- Reconnaître l'énergie citoyenne et les dynamiques associatives
- Relever le défi démocratique
- Bâtir une société solidaire

UNE CAMPAGNE POUR COMPRENDRE ET DÉBATTRE

Le Cnajep a créé un Kit pour les élections disponible en ligne pour comprendre, animer et débattre.

Vous pouviez ainsi retrouver un comparatif des programmes politiques des candidats et candidates à l'élection présidentielle sur 5 thématiques : éducation, citoyenneté, jeunesse, vision européenne et vie associative.

Des fiches d'animation étaient également disponibles en ligne.



COMPRENDRE

Comparatif des programmes des candidats

ANIMER

5 fiches d'animations

DÉBATTRE

Les questions à se poser pour organiser un débat

RENFORCER LA COMMUNICATION INTERNE

Pour remplir sa fonction de coordination et animer son réseau, le Cnajep a développé plusieurs outils permettant de partager les activités du Cnajep (rencontres politiques, travail des groupes, actualités des représentations...). Le Cnajep continue aussi à utiliser et développer des outils de partage et de collaboration internes :



LETTRE INTERNE

Une lettre interne pour partager les activités du Cnajep (rencontres politiques, travail des groupes, actualités des représentations...)



APPROPRIAJEP

Un temps d'échanges pour s'approprier le fonctionnement du Cnajep



BLOG DES CRAJEP

Un espace en ligne dédié pour renforcer la connaissance et la coopération entre Crajep



ESPACE INTRANET

Un espace en ligne pour transmettre et partager les documents du Cnajep



Le site internet du Cnajep

Le Cnajep a identifié ces dernières années un besoin de refonte de son site internet et a lancé une analyse de ses besoins pour un nouveau. Un cahier des charges a été élaboré en 2017 pour une construction en 2018. Il s'agira notamment d'en faire un espace de ressources plus utile à ses associations membres.

Le **nouveau site** devrait être lancé à l'occasion de l'anniversaire des 50 ans du Cnajep.

Les rencontres « communication »

Le Cnajep organise des rencontres à destination des chargé.e.s de communication du réseau, afin de répondre aux interrogations des associations sur les actions du Cnajep dont elles se font le relais et leur permettre d'être en veille sur les nouvelles formes de communication qu'elles peuvent utiliser.

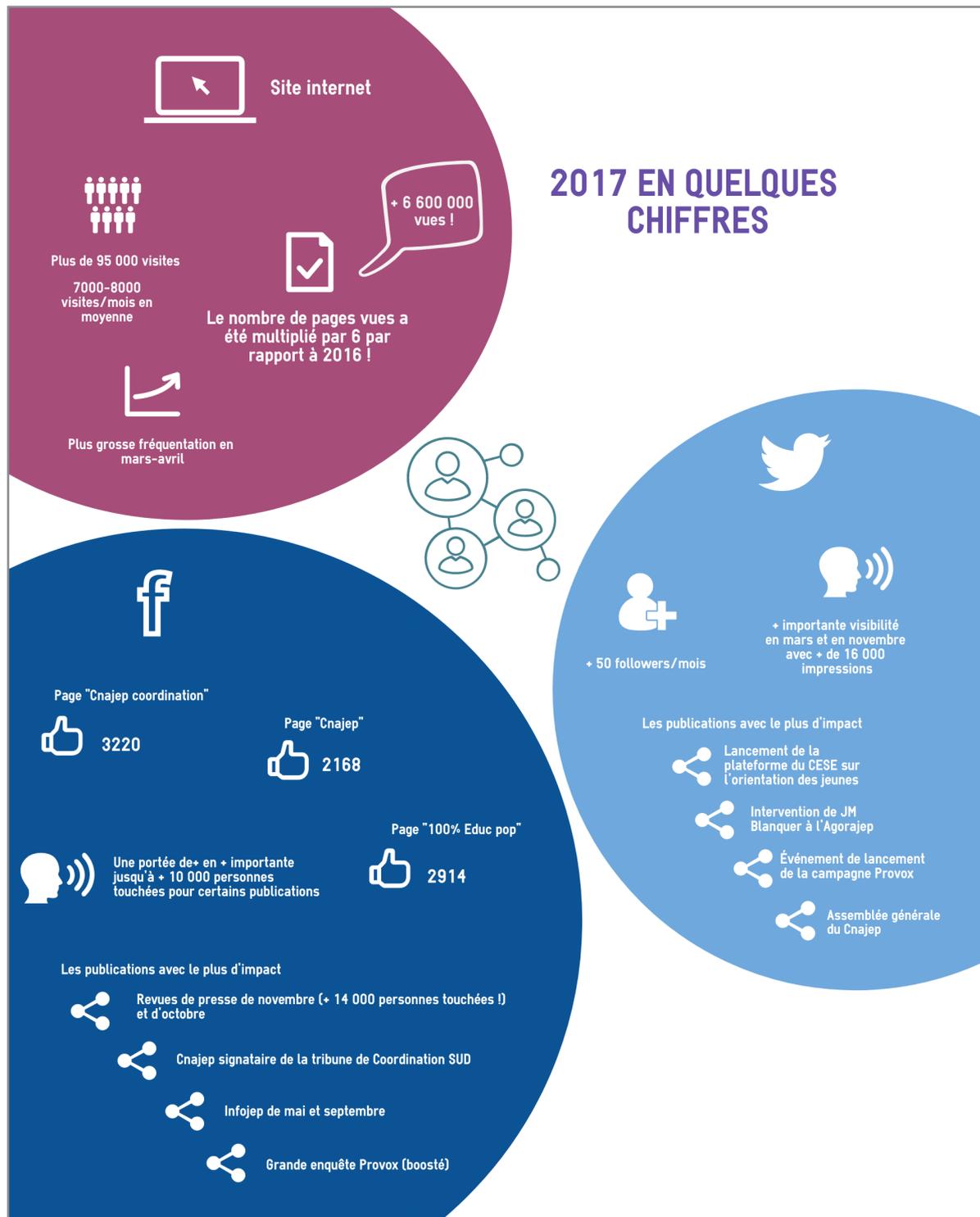
FOCUS

LES OUTILS D'ANIMATION DU RÉSEAU

RENDRE VISIBLE, VALORISER, PROMOUVOIR

ASSURER LA VISIBILITÉ

Le Cnajep diffuse ses informations (communiqués, participations à des événements, publications...) via son site internet et ses réseaux sociaux. Une visibilité qui s'accroît de manière générale.





LABORATOIRE D'ANALYSE ET

FORCE DE PLAIDOYER



POUR L'ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Objectifs de l'année

- Animer, faire vivre l'identité Education populaire de nos AJEP
- Inscrire l'éducation populaire dans les politiques publiques. Imaginer, construire comment l'éducation populaire peut s'inscrire dans les politiques publiques nationales et régionales. Interroger ce que signifie une politique publique pour l'éducation populaire et mieux situer l'éducation populaire dans les différentes politiques publiques à différents niveaux.



OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ET LABORATOIRE D'IDÉES

ANIMER, FAIRE VIVRE L'IDENTITÉ EDUCATION POPULAIRE DE NOS ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Séminaire INJEP/Cnajep

Ce séminaire commun s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat signée fin 2013 entre le Cnajep et l'INJEP.

L'enjeu du séminaire est de permettre à des chercheurs et des acteurs de l'éducation populaire de travailler ensemble autour d'un thème : la diversité des apprentissages et la démocratie.

La première séance s'est tenue en 2015 autour de la question de l'apprentissage entre et par les pairs.

La seconde en 2016 a porté sur les apprentissages informels. La troisième, le jeudi 19 janvier 2017, avait pour thème : « Emancipation et éducation populaire ». Ces séminaires constituent une parenthèse de réflexion, d'échanges, d'interconnaissance riche pour les participants. En mars 2017, un point d'étape a été réalisé afin de se demander : Comment faire profiter plus largement ces travaux ? Que pouvons-nous faire ressortir de ces réflexions ? Quelles suites à ces séminaires ?

Citoyenneté et éducation populaire

Le dossier structurant des Fabriques d'initiatives citoyennes a permis de nourrir la réflexion de la Commission Education populaire en termes de pratiques d'éducation populaire. Le séminaire INJEP/Cnajep dans sa « nouvelle formule 2018 » devrait notamment s'appuyer sur les FIC pour poursuivre la réflexion.

Egalement, la soirée du 3 mai pendant le Carrefour FIC était ouverte à l'ensemble du réseau du Cnajep et en particulier à la Commission Education populaire. Elle a été l'occasion d'un apéro/débat sur le lien entre Education populaire et initiatives citoyennes ici et ailleurs.

ADAJEP

L'année 2017 a permis de poursuivre le travail de rapprochement entre le Cnajep, le Fonjep et l'ADAJEP autour de la volonté commune de sensibiliser nos associations JEP à déposer leurs archives et à les faire vivre. Ainsi, un travail a été lancé pour mettre en place des outils pour sensibiliser nos associations (et leur rendre plus facile la démarche) et des journées de sensibilisation archives/histoire.

Foire aux outils d'éducation populaire



La troisième Foire aux outils pédagogiques d'éducation populaire s'est tenue à Strasbourg les 19, 20 et 21 septembre 2017. Elle portait particulièrement mais pas uniquement sur les outils d'inclusion. Cette initiative qui permet d'expérimenter des outils avec des participant.e.s

d'horizon divers (cette édition a compté notamment des participant.e.s tunisien.ne.s, belges, québécois.es et arménien.ne.s), a aussi permis, au-delà des outils et méthodes présentés, de faire valoir le sens et la démarche de l'éducation populaire.



POUR L'ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Ouverture vers d'autres acteurs de l'éducation populaire

Pour faire suite à la dynamique lancée par le Cnajep de rencontre d'autres acteurs de l'éducation populaire en 2016, des réunions se sont tenues avec les parties prenantes (collectif Pouvoir d'agir, Pacte civique, Debout Education populaire, Arc-en-ciel théâtre, le réseau des UP, ...) pour réfléchir à la suite possible. La première idée a été de poursuivre l'interconnaissance et pour ce faire de « s'inviter » à nos événements. Le Cnajep a ainsi participé à une journée sur la Place de la République le samedi 8 avril, organisée par la Commission Debout Education populaire.

Le réseau Arc-en-ciel théâtre qui portait jusqu'à présent la revue Resonances a sollicité le Cnajep et d'autres acteurs pour reprendre ensemble cette revue. Mais le Cnajep n'a pas pu répondre favorablement à cette proposition qui n'est pas la priorité au regard des forces disponibles, mais pourra participer à l'écriture d'articles dans les prochains numéros.



P'tit dej GIP JOP 2024

Le groupe d'appui Pratiques sportives et éducation populaire du Cnajep organisait le 3 juillet 2017 un petit déjeuner rencontre-débat avec des représentants du GIP JOP 2024 afin de prendre toute sa part pour animer le débat, les échanges citoyens autour de cette candidature pour que chacun.e puisse en mesurer les enjeux, se fasse son opinion sur cette candidature et contribue à la construction de cette candidature mais aussi à la préparation et la mise en œuvre des JOP 2024 si Paris était retenu en septembre 2017.

FOCUS

AGORAJEP



Le Cnajep a organisé son Agorajep « Educ pop » le 9 novembre 2017 sur le thème « Agir maintenant et autrement – Les associations de jeunesse et d'éducation populaire : des réponses collectives et innovantes ». Une Agorajep qui s'inscrivait dans un contexte politique particulier : un nouveau gouvernement et une nouvelle Assemblée nationale. Cette rencontre a été un temps

fort de l'année. Celle-ci a été réfléchiée dans un double objectif : être ouverte sur ce contexte et fédératrice. Elle a rassemblé plus de 120 participants et a vu l'intervention du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. La matinée réunissait des partenaires du Cnajep (FONJEP, Coordination SUD, Mouvement associatif, ...) lors de table rondes et l'après-midi a été l'occasion d'ateliers autour d'initiatives innovantes.



Interview pour l'Observatoire de Cultures du cœur sur le croisement Culture et Education populaire

Le groupe d'appui Culture et éducation populaire du Cnajep rencontrait le 16 mai 2017 l'association Cultures du cœur et répondait à une interview sur la spécificité de la démarche de l'éducation populaire dans la culture : http://www.culturesducoeur.org/Observatoire/MotClef?ID_MOT_CLEF=8

FOCUS

POUR L'ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION POPULAIRE



ELABORATION ET PORTAGE

Le Cnajep fait valoir la spécificité de l'éducation populaire et le rôle des AJEP de différentes manières :

Dialogue politique

En août 2017, le Cnajep rencontrait le conseiller du Premier ministre en charge des questions jeunesse afin de présenter le plaidoyer du Cnajep élaboré pour les élections. Cet échange a permis également d'interroger la place qui serait accordée à l'éducation populaire dans ce nouveau gouvernement en l'absence d'un ministère ou d'un secrétariat dédié.

Le plaidoyer du Cnajep élaboré dans le cadre de la campagne électorale 2017 était centré sur l'éducation populaire « une ressource au cœur des enjeux de société ». La Commission Education populaire du Cnajep y a largement contribué. De ce fait, lors des différents rendez-vous post élections qui ont eu lieu avec les nouveaux interlocuteurs ministériels et nouveaux.elles député.e.s, il a été chaque fois fortement question de la reconnaissance et du rôle de l'éducation populaire.

Le Cnajep porte par ailleurs la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans des espaces institutionnels :

CPC

Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation

Les représentants du Cnajep ont poursuivi leur travail autour de la rénovation des BPjeps (Cirque, Culture, Développement durable, ...), le niveau V – le Certificat Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport, le niveau IV de l'Education Nationale.

Les représentants du Cnajep ont travaillé sur le Certificat Complémentaire Direction d'ACEM, le niveau V. Ils ont également participé à 2 groupes de travail liés à la réforme des rythmes.

Par ailleurs, sur proposition du groupe d'appui FPQ, le CEA du Cnajep a porté une motion d'ordre général concernant la formation professionnelle à la CPC de janvier 2018 dans laquelle les points suivants ont été déclinés :

- l'approche CPF, l'individualisation-monétarisation des parcours de formation pousseront les OF dans une concurrence accrue ;

- les diplômes sont abordés de plus en plus dans une logique d'adaptation à la fonction et pas de formation de la personne (durée des parcours, attendus des certifications). C'est une forme de nivellement par le bas ;
- la mainmise des Régions sur ces questions de Formation Professionnelle pose question : le financeur qui devient peu ou prou autorité académique dans la filière sanitaire et sociale et la durée des formations réduites ;

Si l'État met en œuvre une filière initiale (Bac pro) dans les métiers de l'Animation, peut-être du Sport plus tard, quid de la place des branches professionnelles et des AJEP ?

Les formations aux métiers de l'Animation et du Sport, nécessitent une véritable alternance pour assurer une réelle compétence. Ceci implique que l'État doit valoriser l'apprentissage dans nos filières.

COJ

Le Conseil d'orientation des politiques jeunesse a été installé lors de la plénière du 26 janvier 2017. Sa commission Education populaire est présidée par le président du Cnajep qui dispose de 12 représentant.es (6 titulaires et 6 suppléant.es). Les réflexions de la Commission Education populaire du Cnajep sont venues nourrir celles du COJ sur ses deux objets de travail : globalité et continuité éducatives et des initiatives citoyennes au pouvoir d'agir. Par ailleurs, les travaux des Commissions Education populaire, Politique jeunesse et du groupe d'appui Engagements du Cnajep ont alimenté le travail du COJ sur la question du Service national universel.

Le Conseil d'orientation des politiques jeunesse a été installé lors de la plénière du 26 janvier 2017. Sa commission Education populaire est présidée par le président du Cnajep qui dispose de 12 représentant.es (6 titulaires et 6 suppléant.es). Les réflexions de la Commission Education populaire du Cnajep sont venues nourrir celles du COJ sur ses deux objets de travail : globalité et continuité éducatives et des initiatives citoyennes au pouvoir d'agir. Par ailleurs, les travaux des Commissions Education populaire, Politique jeunesse et du groupe d'appui Engagements du Cnajep ont alimenté le travail du COJ sur la question du Service national universel.

POUR L'ÉMERGENCE D'UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Cnajep porte également la spécificité de l'éducation populaire dans les espaces suivants :

CNS

Conseil National du Sport

En 2017, le Conseil National du Sport ne s'est pas réuni et lors du renouvellement de ses membres fin 2017, le Cnajep n'a pas été sollicité pour proposer un.e représent.e issu.e des organisations de jeunesse et d'éducation populaire. Une organisation membre a directement été nommée par le ministère. Cependant le groupe d'appui Pratiques sportives et éducation populaire a continué à travailler à la question de la candidature puis de l'accueil des JOP 2024. Le Cnajep dans un courrier au GIP 2024 rappelait que : [...] *les AJEP ont une approche multiforme des pratiques à caractère physique et sportif mais les inscrivent et les utilisent dans et avec une ambition commune : contribuer à l'émancipation de tous les citoyen.nes, considérer ces pratiques avant tout comme un outil structurant dans leur fonction éducative, sociale et culturelle, développer des pratiques pour tous, par tous et avec tous. En effet, plusieurs questions animent aujourd'hui les débats entre les membres du Cnajep :*

Quels enjeux sociaux, politiques, économiques, citoyens, dans le cadre de ces JOP 2024 ?

Quelle prise en compte des enjeux mondiaux, de paix, de développement durable, de coopération internationale, de rencontres interculturelles dans le dossier Paris 2024 ?

Quel essor l'accueil des JOP 2024 peut-il donner à toutes les pratiques à caractère physique et sportif et non pas seulement aux sports olympiques ?

Quel traitement médiatique de ces jeux au-delà de leur seule dimension « compétition » ?

Quelle place pour les activités artistiques et culturelles dans le cadre de cet évènement ? [...]

Extrait du courrier envoyé en décembre 2017

CNSTI

En 2017, le Cnajep a renouvelé sa présence au sein du **Conseil national de la culture scientifique, technique et industriel** et en profitait pour réaf-

firmer la place de l'éducation populaire dans les activités culturelles, scientifiques et techniques et la mobilisation des AJEP en ce sens : [...] *Les associations généralistes ou spécialisées présentes sur le terrain de la culture scientifique, technique et industrielle, qui sont membres du Cnajep, ont été et sont à l'initiative - ou partenaires - de grands projets d'animation culturelle scientifique et technique et sont impliquées dans tous les territoires pour des programmes d'éducation informelle et formelle.*

Par la richesse de leurs pratiques actives et de leurs capacités à aller vers des publics divers et à répondre à leurs demandes, elles sont au cœur de la culture scientifique, technique et industrielle. [...]

Extrait de la Contribution au CNSTI Octobre 2016.

FDVA

Fonds national de développement de la vie associative

Le Cnajep est représenté par l'intermédiaire du Mouvement associatif dans le Comité du Fonds national de développement de la vie associative dont l'objet est de pouvoir répartir les subventions demandées par les associations pour former leurs bénévoles et entreprendre des recherches/études.

INJEP

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Le Cnajep est membre du Conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP en tant que personne qualifiée. Ce Conseil s'est réuni deux fois pour échanger à la fois sur les travaux sur le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) (puisque le décret de création de ce conseil lui a aussi confié la mission d'être le conseil scientifique du fonds d'expérimentation) et sur les orientations du programme de travail 2018-2019 de l'INJEP.

Une rencontre s'est tenue en avril 2017 avec le directeur de l'INJEP relative aux modalités de reconduction de la Convention entre le Cnajep et l'INJEP. Plusieurs objets de travail communs font l'objet de la nouvelle Convention.

POUR UNE POLITIQUE TRANSVERSALE DE JEUNESSE

Objectifs de l'année

- Poursuivre et approfondir ses réflexions autour d'une politique transversale de jeunesse
- Situer le Cnajep comme une force d'analyse et de proposition sur les politiques de jeunesse



OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ET LABORATOIRE D'IDÉES



Plateforme « Pour un big bang des politiques jeunesse »

La plateforme s'est réunie une fois par mois constituant ainsi une mobilisation soutenue dans le cadre de cette année électorale à la fois pour :

- poursuivre le travail de veille et d'échanges entre acteurs de la plateforme,
- remobiliser d'autres acteurs,
- porter le document de plaidoyer élaboré en vue des élections.

En effet, le travail d'élaboration du plaidoyer pour les élections a été l'occasion d'échanges et de débat au sein de la plateforme très riches.

Par ailleurs, la plateforme a organisé en octobre 2017 une réunion de remobilisation ouverte à l'ensemble des signataires. Cette réunion a permis de poser les bases de l'action de la plateforme pour 2018.



ELABORATION ET PORTAGE



Plateforme « Pour un big bang des politiques jeunesse »

Elections 2017

La plateforme a donc élaboré un document de plaidoyer qui a été envoyé aux candidat.e.s à l'élection présidentielle et aux député.es nouvellement élu.es :

« Pour que CHAQUE jeune trouve SA place dans la société. Pour un big bang des politiques publiques ! Débattons ! » et demandait : [...] *Nous avons identifié différents leviers pour mettre en œuvre notre proposition d'un droit à l'éducation formation tout au long de la vie assorti de ressources. Cet enjeu complexe suppose des réponses co-construites avec tous les acteurs politiques, les associations et les citoyen.ne.s. Aussi, nous demandons à ce que soient créées les conditions d'un débat national. [...]*

Extrait du document de plaidoyer Elections 2017

A l'issu du second tour, la plateforme interpellait le nouveau gouvernement dans un communiqué de presse : « QUELLE AMBITION POUR LA JEUNESSE ? » [...] *Ce collectif tient à rappeler qu'il est nécessaire d'avoir une politique publique cohérente et ambitieuse pour que CHAQUE JEUNE TROUVE SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ. Nous interpellons donc le nouveau Président de la République et son gouvernement pour qu'ils donnent une place explicite aux politiques de jeunesse dans le nouveau projet de société qu'ils souhaitent bâtir pour les Françaises et les Français. [...]*

Extrait du Communiqué de presse, 19 mai 2017

Garantie jeune

Le Comité scientifique dans lequel siégeait le Cnajep ne s'est pas réuni en 2017 ; cependant le rapport qu'il a élaboré et remis au gouvernement a donné lieu à des recommandations et des réflexions qui ont permis de poursuivre les échanges et de compléter le rapport initial. La version définitive a été finalisée en janvier 2018.

Neuj'Pro

Dans le cadre d'un partenariat entre le département de l'Allier et le Cnajep, des rencontres nationales des professionnels et des élu.es sont organisées chaque année. Le Cnajep a participé à l'organisation toute l'année et pendant les rencontres d'octobre 2017 qui portait sur « Engagement et citoyenneté des jeunes ». Le Cnajep a animé la conférence sur la « transversalité des politiques jeunesse : des finalités évidentes mais des leviers complexes » et a tenu un stand sur l'ensemble de la rencontre. Des associations membres du Cnajep (MRJC, UNEF, JOC, MJC, FAGE, ...) intervenaient dans les différentes tables rondes, participaient aux ateliers de débat et à la conférence de clôture sur « Quelles conditions pour favoriser l'engagement et la citoyenneté des jeunes dans les politiques publiques territoriales ? ».

Notre contribution au côté de l'ANACEJ, de l'INJEP et du FFJ est très appréciée. De plus en plus, nous participons pleinement au choix des sujets, des intervenants, des formats, ... et ce Neuj'Pro a été un succès avec près de 300 participants.

Ces rencontres sont comme leur nom l'indique un moment de rencontres et d'échanges qui mériteraient d'être encore plus investies par les associations et acteurs locaux.

La participation politique des jeunes

Le Cnajep s'était mobilisé en 2016 pour inscrire la méthode du dialogue structuré dans la loi Égalité Citoyenneté. Ce travail a abouti à l'inscription d'un processus de dialogue structuré dans l'article 54 de la dite loi adoptée en janvier 2017, le Cnajep bien que satisfait de cette avancée précisait dans un communiqué : [...] *Après un travail de près d'un an, le texte définitif de la loi Égalité et Citoyenneté a été adopté par l'Assemblée Nationale le 22 décembre 2016. De l'abrogation du délit de blasphème (article 172) en Alsace-Moselle à l'évolution du code civil en matière de punition dans le cadre de l'exercice de l'autorité parentale (article 222), le spectre est bien large pour lire clairement les derniers actes d'une priorité jeunesse et une ambition pour la jeunesse. [...] Il nous appartient, jeunes, associations et pouvoirs publics de faire vivre cette ambition de la participation des jeunes aux politiques publiques !*

Extrait du communiqué de presse Adoption définitive du Projet de loi « Égalité et citoyenneté »

Sur cette base, le Cnajep a proposé de créer une dynamique pour que cet article trouve une mise en œuvre : une volonté partagée entre la DJEPVA, le Cnajep et l'ANACEJ a permis d'organiser une première rencontre en septembre 2017 réunissant les chefs de pôle jeunesse des Directions régionales (DJEPVA), les Crajep (Cnajep) et les élu.es ou chargés des questions jeunesse dans les Conseils régionaux (ANACEJ).

Cette rencontre avait pour objectif de partager et de comprendre ensemble ce que signifiait les possibilités de l'article 54, et de réfléchir au lancement de dynamiques régionales. Il s'agissait aussi de « faire culture commune » entre acteurs différents.

Depuis des dynamiques se sont lancées en Nouvelle Aquitaine, en Occitanie, en Centre Val de Loire. Celle de la région Hauts de France était déjà avancée.

FOCUS

Participation aux AJT de Dunkerque

Le Cnajep participait cette année 2017 aux Rencontres Actions Jeunesse Territoires les 16 et 17 mars 2017 sur le thème « Je vote ! Pourquoi pas vous ? » afin de présenter en séance plénière la campagne d'action lancée par le Cnajep dans le cadre des élections (outils pour lire les programmes des candidats, pour mener des ateliers de débat, ...).

POUR UNE POLITIQUE TRANSVERSALE DE JEUNESSE

Dialogue politique

L'organisation du nouveau gouvernement et l'absence d'un ministère jeunesse ni même d'un secrétariat d'Etat a soulevé un certain nombre d'interpellations que le Cnajep a choisi de porter collectivement dans un communiqué avec la plateforme Big Bang précédemment cité ou encore dans une Tribune parue dans Libération à l'initiative des représentants associatifs du COJ : « *Le jeunesse, grande oubliée de ce début de quinquennat ? [...] Plusieurs personnalités issues de mouvements et d'associations de jeunes alertent sur l'absence de la jeunesse de tout intitulé ministériel et appellent le gouvernement à porter une réelle politique en sa faveur, au-delà du sport et des loisirs. [...]* »

Extrait Tribune du 14 juin Libération

Les premiers rendez-vous avec le Délégué interministériel à la jeunesse, la conseillère spéciale du ministre de l'Education nationale, le conseiller en charge des questions jeunesse du premier ministre et les député.es nouvellement élu.es ont été chaque fois l'occasion pour le Cnajep d'interroger l'ambition et les orientations politiques du gouvernement en matière de politique transversale de jeunesse.

Le COJ (encore lui !) est composé de deux commissions : l'une Education populaire et l'autre Insertion des jeunes. Cette dernière a été investie par les représentant.es du Cnajep avec quelques difficultés parfois à saisir le fil conducteur de l'ensemble des sous-groupes et chantiers ouverts.

Dans sa globalité le COJ demeure un espace qui nécessite un portage politique du gouvernement qui devra se confirmer en 2018.

Le Cnajep porte par ailleurs la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans des espaces institutionnels :

PIA

Le Cnajep siège au **Comité de pilotage du PIA – Actions « projets innovants en faveur de la jeunesse »**. Il est attendu de ce programme une meilleure structuration territoriale d'offres intégrées en faveur de la jeunesse, à travers la mobilisation directe des publics concernés dans la reconfiguration de l'offre existante, et la mise en place d'initiatives nouvelles. Il est intéressant pour le Cnajep de suivre les expérimentations qui en sont issues car elles peuvent ou pourraient participer d'une dynamique de dialogue structuré.

Forum français de la jeunesse - FFJ

Le Cnajep est en discussion avec des collectifs associatifs comme le Forum français de la jeunesse pour les questions de jeunesse. L'année 2017 a permis de renforcer ensemble la dynamique de la plateforme pour un Big Bang des politiques jeunesse. Deux rencontres ont permis de faire un point sur les actions de chacun engagés notamment dans le cadre des élections.

FOCUS

Objectifs de l'année

- Créer des synergies entre acteurs européens
- Explorer les synergies possibles entre les AJEP et les associations de solidarité internationale
- Porter un positionnement fort pour une mobilité des jeunes en Europe et à l'International
- Avancer sur le sujet de la valorisation et reconnaissance de l'éducation non formelle



OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ET
LABORATOIRE D'IDÉES

Valorisation et reconnaissance de l'éducation non-formelle

Dans sa résolution sur la validation de l'apprentissage non formel et informel, le Conseil de l'UE du 20 décembre 2012 a invité tous les Etats membres de l'UE «à mettre en place, au plus tard en 2018, [...] des mesures pour la validation de l'apprentissage non formel et informel». Les associations de jeunesse et d'éducation populaire travaillent depuis de nombreuses années sur cette question et le Cnajep s'est investi dans différents espaces (groupes de travail européens, séminaire avec l'INJEP, rencontres nationales...) pour avancer sur le sujet et plus largement sur les différentes formes de valorisation et de reconnaissance de l'éducation non formelle. Les échanges de l'année sur le sujet ont été nourris par l'intervention d'Albina Khasanzyanova, Docteure en sciences de l'éducation à l'université de Reims, ainsi que par les retours du séminaire Injep/Cnajep. Le travail continuera en 2018 pour élaborer un texte de contribution.



ELABORATION ET PORTAGE

Le Cnajep s'engage pour la mobilité européenne et internationale

Le Cnajep a adopté un **POSITIONNEMENT**² sur la mobilité européenne et internationale lors de l'Assemblée permanente des membres du Cnajep du 6 mars 2017. Ce texte s'inscrivait dans le cadre de la feuille de route de la commission Europe international du Cnajep. Un premier texte a été élaboré en décembre 2015 puis enrichi en février 2017 afin d'être proposé à l'assemblée permanente des membres. Ce texte avait pour ambition de réaffirmer collectivement nos valeurs et ce que les représentants du Cnajep portent dans les espaces d'interlocution. Ce texte, auquel ont contribué de nombreuses associations membres et qui a été amendé, débattu et adopté en APM, a été transmis à nos représentants et interlocuteurs sur les questions de mobilité. Il reste un document de base sur cette thématique et va continuer à être porté en 2018.

Corps européen de solidarité

L'idée de créer un corps européen de solidarité a été proposée par le président de la Commission dans son discours sur l'état de l'Union en 2016. La première phase du CES a été lancée en décembre 2016. Pour consolider le CES et prévoir un instrument de financement global unique, la Commission a présenté en mai 2017 une proposition de règlement définissant le cadre juridique applicable au corps européen de solidarité. Le Cnajep a écrit une **CONTRIBUTION** en août 2017, car à la lecture de cette proposition de base légale, celui-ci a souhaité expliciter en quoi, même s'il soutient le principe d'un programme européen ambitieux pour la jeunesse, cette proposition ne convient pas en l'état et ne répond pas aux enjeux exprimés initialement, et quelles sont les conditions nécessaires pour y répondre. La contribution a été transmise notamment à la DJEPVA pour sa représentation au sein du Conseil de l'UE, ainsi qu'au ministre Jean-Michel Blanquer en amont du Conseil de l'UE de novembre 2017. Les discussions sont toujours en cours sur la mise en œuvre de ce Corps européen de solidarité et le Cnajep reste en veille.

Rapport sur un socle européen des droits sociaux : travail conjoint avec le Forum européen de la jeunesse

Le jeudi 19 janvier 2017, en séance plénière à Strasbourg été adopté un rapport de l'eurodéputée Maria Joao Rodrigues (S&D) sur le projet d'un socle européen de droits sociaux. Le Cnajep a été alerté par le Forum européen de la Jeunesse sur plusieurs amendements qui avaient été déposés par la droite et les libéraux et qui risquaient de diminuer considérablement la portée du rapport. Le Cnajep a donc souhaité soutenir le Forum européen dans son action auprès de la Commission de l'Emploi et des affaires sociales et a contacté les députés européens français (hors députés FN) à propos d'amendements identifiés qui paraissaient mettre en danger l'inclusion sociale des jeunes et leur accès à des emplois de qualité. Nous avons été globalement satisfaits du vote sur le rapport puisqu'il a permis au Parlement européen d'adopter une position contre les abus dont les jeunes sont victimes sur le marché du travail (même si nous avons déploré l'absence d'engagement pour aboutir à des salaires minimums adéquats et non discriminatoires) et qu'il reconnaissait également que le soutien de la transition des jeunes des études à l'emploi doit être au cœur du modèle social européen.

Le Cnajep porte également la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans les espaces suivants :

FEJ

Forum européen de la jeunesse

Le Cnajep, en tant que Conseil national de jeunesse français au sein du Forum européen de la jeunesse, a participé à deux assemblées des membres en 2017, permettant d'adopter plusieurs textes communs

- *Résolution sur les mesures restrictives de la liberté d'expression, de rassemblement et d'association prises à l'encontre des personnes et organisations LHBTQI en Turquie*
- *Motion urgente sur la détention arbitraire de personnes homosexuelles et bisexuelles en Tchétchénie*
- *Document politique sur le programme qui succédera à Erasmus+*
- *Résolution sur des questions clés qui concernent la jeunesse européenne, en particulier les jeunes marginalisés*
- *Motion de soutien envers l'Initiative citoyenne européenne : Minority SafePack – un million de signatures pour la diversité en Europe*

Le Cnajep a également continué à investir cet espace inter associatif pour y traiter différentes questions d'actualité telles que le Socle européen de droits sociaux, la mise en place du Corps européen de solidarité, la Garantie jeunesse ou encore l'élaboration de la future stratégie européenne pour la jeunesse.

CSUD**Coordination SUD**

Le Cnajep est membre du Conseil d'administration de Coordination SUD.

Dans la suite du travail engagé au sein de Coordination SUD sur les questions de jeunesse, la plateforme a mis en place une commission «jeunesse et solidarité internationale».

L'enjeu : produire du contenu vers les institutions et vers les organisations ; être un lieu d'échanges de pratiques. Les questions évoquées par la commission : impact des actions des jeunes sur les enjeux globaux, valorisation et reconnaissance de l'éducation non-formelle à l'international, parcours d'engagement,... La commission travaille à l'organisation d'un atelier en 2018.

OFAJ**Office franco-allemand pour la jeunesse**

Le Cnajep est membre des Conseils d'orientation et d'administration de l'OFAJ. La préparation et participation au conseil d'orientation et d'administration de l'OFAJ sont suivies par le groupe d'appui franco-allemand du Cnajep. En 2017, le Cnajep a participé au Conseil d'orientation qui a eu lieu en juin 2017 pour définir les orientations de l'OFAJ. Le Cnajep n'a pu participer au Conseil d'administration de novembre mais le groupe de travail franco-allemand a travaillé en amont et a pu envoyer un courrier à l'OFAJ avec ses recommandations. Le Cnajep a continué à s'investir également dans le groupe de travail sur les directives.

OFQJ**Office franco-québécois pour la jeunesse**

Le Cnajep est membre du Conseil d'administration de l'OFQJ et a participé en

2017 au Conseil qui a eu lieu en décembre 2017 à Paris. Le Cnajep a investi cet organisme bi gouvernemental de mobilité, instrument principal de la coopération franco-québécoise en matière de jeunesse, en 2013 pour y porter la voix des AJEP. En 2017 le Cnajep a continué à investir un peu plus l'OFQJ et à développer plus de lien et d'ambitions dans cet espace.

CPMEI**Comité permanent pour la mobilité européenne et internationale (CPMEI)**

Depuis 2013 le plan priorité jeunesse a été mis en place avec une priorité sur la mobilité des jeunes. Suite aux élections, le plan s'est arrêté mais la mobilité reste une priorité pour les jeunes. Le Cnajep est resté mobilisé dans cette instance de dialogue et de concertation et a participé à la réunion qui a eu lieu en octobre 2017.

Réflexion sur la représentation aux Comités national et d'évaluation Erasmus+

Une réflexion s'est ouverte en février suite à la demande du CEA de mieux identifier ce que le Cnajep attendait de ses représentations dans un certain nombre d'espaces d'interlocution lié à l'Agence Erasmus+ jeunesse. Un rendez-vous avec le DIJ et la DJEPVA s'est tenu en juin pour partager nos interrogations et mesurer l'ambition souhaitée du ministère pour ses espaces. Le Cnajep poursuivra son investissement dans ces espaces dans l'objectif d'en faire davantage des espaces de débat politique et moins de partage d'informations.

FOCUS

ACTION PUBLIQUE ET STRUCTURATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Objectifs de l'année

- Penser la structuration des CRAJEP à l'aune des territoires d'aujourd'hui.
- Consolider la connaissance sur les CRAJEP (structuration, projets, relations avec les pouvoirs publics, etc.) et sur le poids des associations de jeunesse et d'éducation populaire en région, et permettre ainsi de renforcer la mutualisation et la capitalisation entre les CRAJEP.
- Assurer la veille et l'accompagnement sur les dynamiques de territorialisation des politiques publiques en interrogeant plus particulièrement le rapport aux Régions (et la mise en place des métropoles) et leur place dans le champ des politiques de jeunesse et d'éducation populaire.
- Identifier des stratégies communes et favoriser des actions et des interpellations coordonnées entre le Cnajep et les CRAJEP, notamment sur la relation à la représentation nationale (Elections 2017, ...).
- Approfondir la question du lien entre les CRAJEP, les mouvements associatifs régionaux, les CRESS et les CESER



OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ET
LABORATOIRE D'IDÉES



La Conférence des présidents de Crajep

La Conférence des présidents de Crajep s'est tenue en novembre 2017. Elle a été un vrai temps d'échange politique avec une participation qui aurait pu être meilleure des président.es de Crajep. La réorganisation des régions entraîne des déplacements plus nombreux des représentants associatifs à l'intérieur de leur grande région, ce qui ne favorise pas l'ajout de temps au Cnajep.

Les Crajep ont exprimé le besoin de travailler ensemble à la question de la mise en œuvre de la compétence partagée Education populaire et à la question des politiques de jeunesse territoriales.

Les Crajep ont souligné le rapprochement qui était à l'œuvre entre les Crajep et avec le Cnajep notamment par le travail sur des objets concrets comme les actions de dialogue structuré.

La Commission animation territoriale composée par les Crajep (salarié.es ou élu.es) a travaillé particulièrement avec la Commission politique jeunesse à la mise en dynamique du dialogue structuré territorial.



ELABORATION ET PORTAGE

Participation des jeunes aux politiques territoriales de jeunesse

Comme évoqué précédemment, le Cnajep a engagé un travail avec les Crajep pour favoriser la structuration du dialogue entre jeunes, associations de jeunesse et d'éducation populaire et pouvoirs publics. Le Cnajep, dans ce travail, propose un soutien et un accompagnement aux Crajep ; qu'il s'agisse de soutien opérationnel ponctuel ou d'aide à la conceptualisation du processus de dialogue structuré. Des dynamiques intéressantes se sont lancées dans les régions Hauts de France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Centre Val de Loire, ...

ACTION PUBLIQUE ET STRUCTURATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Projet de loi de Finances 2018

L'analyse que le Cnajep réalise du projet de loi de Finances (programme 163) est chaque fois l'occasion de rappeler les enjeux cités précédemment. En 2017, le Cnajep a été auditionné aux côtés du FONJEP par le rapporteur Pierre-Yves Bournazel, au nom de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, pour les crédits budgétaires de la mission « sport, jeunesse et vie associative » du projet de loi de finances pour 2018. Cette rencontre a été à la fois l'occasion de discuter des crédits 163 du PLF mais également d'échanger sur la façon dont les crédits de la mission étaient destinés à la lutte contre les discriminations, s'agissant du handisport, des publics défavorisés, de la lutte contre les discriminations via les JOP, de la lutte contre les discriminations via l'éducation populaire, de la lutte contre les discriminations faites aux femmes via le sport féminin, ou de tout autre type de lutte contre les discriminations de quelque nature qu'elles soient (mission spécifique du député).

L'analyse du PLF que le Cnajep a publiée n'est pas qu'une analyse de chiffres mais bien chaque année l'occasion de défendre le soutien à la vie associative : [...] *Et bien que le budget conforte les 3 actions du programme, nous interrogeons le manque de soutien ambitieux pour la jeunesse et l'éducation populaire. En effet, ce budget s'inscrit dans un contexte qui de façon plus ou moins directe fragilise les associations : la forte baisse des contrats aidés (- 57 %) qui impacte les associations, la baisse des dotations aux collectivités, ... Mais d'autres mesures comme la baisse du budget politique de la ville ou encore la baisse de budgets qui contribuent au soutien des actions des associations est inquiétant : baisse de 10 millions d'euros dans le budget « accès au droit et à la justice », baisse de 16,8 millions d'euros dans le budget « protection judiciaire et de la jeunesse », baisse de 7,5 millions d'euros dans le budget « égalité entre les femmes et les hommes », baisse de 39 millions d'euros dans le budget « démocratisation de la culture ». [...]*

Extrait du communiqué de presse novembre 2017 Un budget maintenu ... qui ne traduit pas une ambition pour la jeunesse et l'éducation populaire

Acteur représentatif de la société civile, le Cnajep investit les espaces qui structurent la vie associative et les instances de dialogue civil afin d'y porter nos analyses et propositions pour la jeunesse et l'éducation populaire et contribuer ainsi à la reconnaissance de la contribution spécifique de nos associations :

LMA

Le Mouvement associatif

Cette année le Cnajep s'est associé plus significativement à des expressions avec le Mouvement associatif à la fois entre les deux tours des élections présidentielles : « Pour l'intérêt général. Votons ! » et pour interpeller le Président de la République sur le soutien nécessaire de la vie associative : [...] *Vous avez fondé votre campagne sur les atouts de la France et sur votre volonté de réconciliation des citoyens entre eux et du pays avec lui-même. Cette volonté est partagée et portée au quotidien par l'engagement des 1,3 million d'associations et plus de 13 millions de bénévoles. Lieu essentiel d'une mobilisation citoyenne au bénéfice de la Cité, les associations suscitent l'engagement individuel au service du collectif. Elles sont un laboratoire d'innovation et participent partout sur le territoire de la cohésion sociale, des solidarités actives, du civisme et de l'émancipation. [...]*

Extrait du courrier du LMA au Président de la République envoyé le 15 mai 2017.

FONJEP

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

En 2017, le Cnajep s'est associé au travail lancé par le FONJEP sur les modèles socio-économiques des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Une enquête auprès des AJEP a été lancée. Elle a donné lieu à une étude réalisée par un Cabinet nommé par le FONJEP. Ce travail ouvre en 2018 sur des expérimentations. Le président du Cnajep est vice-président du FONJEP depuis 2016.

C'est également à travers le Mouvement associatif que le Cnajep a participé au Chantier Vie associative lancé par le Premier ministre à la suite des interpellations précédentes. En effet à partir de décembre 2017, une concertation a été ouverte « pour une politique ambitieuse de la vie associative ». Le Cnajep était présent à la plénière de lancement et par la suite aux différents groupes de travail qui se sont tenus début 2018.

FOCUS

POUR LA STRUCTURATION, LA PROMOTION ET LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT

Objectifs de l'année

- Poursuivre les analyses autour de l'articulation et de la cohabitation entre les différents modes d'engagement associatif.
- Adopter un positionnement pour spécifier l'apport de l'éducation populaire et des Ajep en la matière.



OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ET LABORATOIRE D'IDÉES

L'année 2017 a particulièrement été riche en termes de réflexion sur les questions d'engagement. Un travail initié par le groupe d'appui Engagements du Cnajep qui s'est traduit par une enquête en ligne envoyée au réseau sur les différentes formes d'engagements qui se vivent chez les membres, des ateliers et un débat en Assemblée permanente des membres en mars et l'adoption d'un positionnement à l'Assemblée permanente des membres d'octobre 2017.

Enquête

Cette enquête avait pour ambition de donner une photographie partielle des réalités de nos associations. C'est un document non exhaustif qui devait permettre de mieux mesurer à partir de quelles réalités (qualitatives et quantitatives) nous parlons quand nous évoquons les questions d'engagement au sein du Cnajep. Ces résultats avaient pour vocation à servir de support au débat qui avait lieu à l'Assemblée permanente des membres du Cnajep du 6 mars 2017.

Ateliers et débat

En APM de mars 2017, les résultats de l'enquête ont été débattus en ateliers et en plénier dans l'optique de pouvoir identifier des éléments communs et des questionnements qui pourraient être la base d'un positionnement. Le groupe d'appui s'est réuni à plusieurs reprises, entre mars et octobre, pour proposer un texte à amender en octobre.



ELABORATION ET PORTAGE

L'Assemblée permanente des membres d'octobre amendait, débattait et adoptait un **POSITIONNEMENT**² intitulé « Le Cnajep s'engage pour la diversité des engagements ». Ce document resitue ce que le Cnajep met derrière les mots (bénévolat, universel, ...), pose la question du sens politique de l'engagement et réaffirme les conditions nécessaires pour que se développe une diversité de formes d'engagement : [...] *S'engager, partager des temps forts entre bénévoles, contribuer à la vie en société, apprendre en faisant, prendre des responsabilités... tout cela fait la force de l'engagement des bénévoles et des volontaires. Pour que l'engagement garde ses valeurs fortes, il doit rester libre et volontaire. Il faut le préserver de toute obligation et le dégager de toute ambition uniquement quantitative. [...]*

Extrait du positionnement « Le Cnajep s'engage pour la diversité des engagements » octobre 2017

Ce document essaie pour la première fois de donner à voir les questions qui se sont posées au sein même du Cnajep et qui font débat, dans des encarts « Pour prolonger le débat ... ».

Ce document a été envoyé à un certain nombre d'interlocuteurs institutionnels et associatifs.

² [Le Cnajep s'engage pour la diversité des engagements](#), octobre 2017

POUR UNE PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs de l'année

- Affiner la doctrine du Cnajep sur ces questions et favoriser la prise en compte de ces enjeux par nos organisations
- Nourrir le mandat au Conseil national de la transition écologique (CNTE)



OBSERVATOIRE DES PRATIQUES ET LABORATOIRE D'IDÉES

Le groupe d'appui développement durable et éducation populaire ne s'est pas réuni au Cnajep mais s'est retrouvé régulièrement lors de déjeuner pour suivre la représentation au Conseil national de la transition écologique (CNTE) et discuter de l'actualité en la matière.



ELABORATION ET PORTAGE

Le groupe d'appui a contribué à plusieurs reprises, par la voix de ses représentants, aux travaux du CNTE.



Conseil National de la Transition Énergétique

Le Cnajep est représenté en effet au Conseil National de la Transition écologique. Celui-ci est en pleine réorganisation. La place des associations de jeunesse et d'éducation populaire est notamment discutée. Nos représentants réaffirment, chaque fois que cela est possible, la nécessité de l'éducation pour comprendre, faire comprendre, débattre des enjeux écologiques et entamer la transition nécessaire.

2017

Les temps forts



LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU CNAJEP

1. ACE - Action Catholique des Enfants
2. AFA – Association Française d’Astronomie
3. AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
4. AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres de l’Animation et des Loisirs
5. AFS - Vivre Sans Frontières
6. ALF - Association des Ludothèques Françaises
7. ANACEJ - Association Nationale des Conseils d’Enfants et de Jeunes
8. ANIMA’FAC
9. ATC - Association Touristique des Cheminots
10. ATD Quart Monde
11. ATTAC – Association pour la Taxation des Transactions pour l’Aide aux Citoyens
12. BILD - Bureau International de Liaison et de Documentation
13. CCSC – Volontariats
14. CEMEA - Centres d’Entraînement aux Méthodes d’Education Active
15. CFAG – Centre de Formation d’Animateurs et de Gestionnaires
16. CINEMA - Coordination Images Nouvelles, Education et Mémoire Audiovisuelle
17. CMJCF - Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France
18. CNLAPS - Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée
19. CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales laïques
20. CONCORDIA
21. CNFR - Confédération Nationale des Foyers Ruraux
22. COTRAVAUX
23. CPCV – Organisme Protestant de Formation
24. Culture et Liberté
25. DAVID ETJONATHAN
26. EEDF - Eclaireuses et Eclaireurs de France
27. EEUDF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France
28. FAGE – Fédération des Associations Générales Etudiantes
29. Familles Rurales
30. FCPE - Fédération des Conseils de Parents d’Elèves
31. FCSF - Fédération des Centres Sociaux et Culturels de France
32. FFPU - Fédération Française Pour l’UNESCO
33. FFMJC - Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture
34. FG.PEP - Fédération Générale des Pupilles de l’Enseignement Public
35. FLL - Fédération Léo Lagrange
36. FNCIVAM - Fédération Nationale des Centres d’Initiatives pour Valoriser l’Agriculture et le Milieu Rural
37. FNCMR - Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux
38. FNEPE - Fédération Nationale de l’Ecole des Parents et des Educateurs
39. FDVPQ - Fédération Française des Vidéos des Pays et des Quartiers
40. Fédération des AROEVEN - AROEVEN
41. FRANCAS - Fédération Nationale des Francas
42. FRANCE VOLONTAIRES
43. FSCF - Fédération Sportive et Culturelle de France
44. FSGT - Fédération Sportive et Gymnique du Travail
45. FUAJ - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse
46. GENEPI – Groupement Etudiant National d’Enseignement aux Personnes Incarcérées
47. IFAC - Institut de Formation, d’Animation et de Conseil
48. IFOREP - Institut de Formation, de Recherche et de Promotion
49. Jeunes Européens – France (Les)
50. JIC - Jeunesse Indépendante Chrétienne
51. JOC - Jeunesse Ouvrière Chrétienne
52. JPA - Jeunesse au Plein Air
53. La Ligue de l’Enseignement
54. Mouvement de La Paix
55. MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
56. OCCE – Office Central de la Coopération à l’Ecole
57. PEC - Peuple et Culture
58. Planete Sciences
59. RNJA - Réseau National des Juniors Associations
60. SGDF - Scouts et Guides de France
61. SJ - Solidarités Jeunesses
62. SPF - Secours Populaire Français
63. STAJ - Service Technique pour les Activités de Jeunesse
64. STARTING-BLOCK
65. YMCA
66. UCPA - Union nationale des Centres Sportifs de Plein Air
67. UNEF - Union nationale des Etudiants de France
68. UFAL – Union des Familles Laïques
69. UFCV - Union Française des Centres de Vacances et de loisirs
70. UNHAJ - Union Nationale pour l’Habitat des Jeunes
71. Union REMPART
72. Vacances et Familles

LES REPRÉSENTATIONS DU CNAJEP

Espace	Modalité	Représentant(e)s	Début du mandat	Durée du mandat	Fin du mandat
COMMISSION EDUCATION POPULAIRE					
Association des Déposants aux Archives Jeunesse Education Populaire (ADAJEP) <i>Association qui regroupe les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les personnes physiques qui ont déposé leurs archives au Pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP)</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au conseil d'administration	Laurence MUNOZ (FSCF)	2016	2 ans	2018
Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) - Conseil scientifique et d'orientation <i>Instance consultative appelée à se prononcer sur les grandes orientations de l'INJEP, le choix de ses axes scientifiques et à nourrir la réflexion stratégique des cadres de l'institut ainsi que de sa tutelle.</i>	désignation par le Cnajep d'un représentant au conseil d'administration	Frédéric PAIRAULT (ANACEJ)	2016	3 ans	2019
Groupe Pratiques sportives et Education populaire					
Conseil National du Sport (CNS) <i>Instance de concertation, il examine toute question d'intérêt commun relative à la définition et à la mise en œuvre de la politique du sport. Il peut être consulté sur les principaux projets de textes législatifs ou réglementaires dans le champ des activités sportives</i>	désignation par le Cnajep de représentant(e)s au Conseil	Titulaire Yann RENAULT (FRANCAS) Suppléante En attente	2013	3 ans	-
GIP 2024 - Comité jeune 2024	désignation par le Cnajep d'un représentant au Comité	Laurent BEAUVAIS (FAGE)	2016	Durée de préparation de la candidature	
Groupe formation professionnelle qualifiante					
Commission Professionnelle Consultative des Métiers du Sport et de l'Animation (CPC) <i>Commission consultative qui peut être saisie de toute question générale ou particulière touchant aux formations concernant les métiers du sport et de l'animation. A cet effet, elle peut proposer à chaque ministre intéressé des actions coordonnées dans un secteur de formation commun.</i>	désignation par le Cnajep des représentant(e)s à la Commission	Titulaire Patrice RAFFET (CEMEA) Suppléant Noël PRIOUX (UFCV)	2013	5 ans	2018
Groupes techniques	Désignation au sein du groupe d'appui	Création diplôme niveau V : Noël PRIOUX (UFCV) Comité Concertation des métiers du sport et de l'animation : Noël PRIOUX (UFCV)	Juin 2016		
Groupe Développement durable					
Conseil National de la Transition Ecologique (CNTE) <i>Instance de dialogue en matière de transition écologique et de développement durable. Sa création vise à renforcer le dialogue social environnemental. Il rend des avis structurants pour la politique de la transition écologique</i>	désignation par le Cnajep des représentant(e)s au Conseil	Titulaire Hervé PREVOST (FRANCAS) Suppléants Anne HEBERT-PIQUART (LIGUE ENSEIGNEMENT) François MANDIL (SGDF)	2015 (2) 2016 (1)	3 ans	2018 (2) 2019 (1)
Groupe culture scientifique technique et industrielle					
Comité National de la Culture scientifique, technique et industrielle (CNSTI) <i>Placé auprès des ministres chargés de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche, il participe à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de développement de la culture scientifique, technique et industrielle, dont il assure le suivi.</i>	désignation par le Cnajep d'un représentant au comité	Olivier LAS VERGNAS (AFA)	2017	5 ans	2022

Espace	Modalité	Représentant(e)s	Début du mandat	Durée du mandat	Fin du mandat
COMMISSION POLITIQUE JEUNESSE					
Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ) <i>Né de la fusion entre le Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse, le Conseil national de la jeunesse et le Conseil national des missions locales, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, placé auprès du Premier ministre, contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans, à l'éducation populaire et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques. A la demande du Premier ministre ou du ministre chargé de la jeunesse, le conseil examine toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets. Le conseil peut adresser au Gouvernement toutes propositions relatives aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire</i>	désignation par le Cnajep des représentant(e)s au Conseil dans deux collèges	Collège des jeunes et de leurs organisations Titulaires : Tommy Veyrat (FAGE), Gaël Gautier (JOC), Véziane Leblond (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT) Suppléant(e)s : Anibal GIRON (FAGE), Fabienne FERRERONS (JOC), Ariane Gaumont (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT) Collège associations et mouvements de jeunesse et d'éducation populaire Titulaires : Irène PEQUERUL (FRANCAS), Daniel Fredout (CMJCF), Anne Carayon (JPA) Suppléant(e)s : Frédérick PAIRAULT (ANACEJ), Emmanuelle BERTRAND (SGDF), Thierry BOUCHER (FEDERATION AROEVEN)	2016	3 ans	2019
Formation spécialisée habilitation	désignation par le Cnajep des représentant(e)s au Conseil dans une Formation spécialisée	Représentants au titre des ACM (accueil collectif de mineurs) Titulaires : Patricia LANGOUTTE (FRANCAS), Frédéric MAZERES (FLL) Suppléant(e)s : Madame nom à venir (FSCF), Rodolphe LEGENDRE (UCPA) Représentant(e)s au titre des OF (organisme de formation) Titulaires : Sophie VILLENEUVE (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT), Fabrice Deboeuf (CEMEA), Pierre Maricourt (UFCV) Suppléant(e)s : Gilles JEANMOUGIN (CPCV), Magali RAYMOND (IFOREP), Roselyne VAN EECKE (AFOCAL) Représentant(e)s au titre d'experts Titulaires : Guillaume RODELET (FAMILLES RURALES) Suppléant.es : Somaïa LAROUÏ (FAMILLES RURALES)	2016	3 ans	2019
Commission Education Populaire		Titulaires : Gaël Gautier (JOC), Anne CARAYON (JPA), Irène PEQUERUL (FRANCAS), Daniel FREDOUT (CMJCF) Suppléant.es : Fabienne FERRERONS (JOC), Frédérick PAIRAULT (ANACEJ), Emmanuelle BERTRAND (SGDF), Thierry BOUCHER (FEDERATION AROEVEN)	2016	3 ans	2019
Commission Insertion		Titulaires : Tommy VEYRAT (FAGE), Daniel FREDOUT (CMJCF) Suppléant.es : Ariane GAUMONT (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT), Emmanuelle BERTRAND (SGDF) (il est convenu qu'Emmanuelle siègera dans cette commission)	2016	3 ans	2019
Comité de pilotage du Programme PIA jeunesse	Désignation au sein de la commission politique jeunesse	Nadine DUSSERT (UNHAJ)	Janvier 2015		
Comité scientifique de la Garantie Jeune	Désignation d'un(e) au sein de la commission politique jeunesse	Salim DIDANE (UNHAJ)	Mars 2014		

Espace	Modalité	Représentant(e)s	Début du mandat	Durée du mandat	Fin du mandat
COMMISSION EUROPE INTERNATIONALE					
Coordination SUD Conseil d'administration <i>Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement – est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale</i>	désignation par le Cnajep d'un représentant au conseil d'administration	Kelly GENE (EEDF)	2017	3 ans	2020
	7 associations du Cnajep membres de Coordination SUD via le Cnajep et disposent d'une voix à l'AG de CSUD	CEMEA, EEDF, EEUDF, FFMJC, FLL, SGDF, YMCA			
France Volontaires Comité directeur <i>Plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. Elle a été créée en 2010 à l'initiative des pouvoirs publics et du monde associatif.</i>	Place d'office pour le/la président(e) du Cnajep au titre de personne qualifiée	Daniel FREDOUT (CMJCF) au titre de président du Cnajep	2015	2 ans	2017
Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) Conseil d'administration <i>L'Office franco-québécois pour la jeunesse inscrit son action dans le cadre de la coopération franco-québécoise. Il a pour mission de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse québécoise. L'Office est un centre de compétence et d'expertise qui contribue aux politiques menées par les deux gouvernements dans le domaine de la jeunesse.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au conseil d'administration	Ludovic HEBRARD (CULTURE ET LIBERTE)	2015	4 ans	2019
Forum européen de la Jeunesse <i>Plate-forme des organisations de jeunesse en Europe. Il représente 104 organisations de jeunesse qui sont des Conseils nationaux de Jeunesse ou des Organisations internationales non gouvernementales de jeunesse. Le Cnajep y membre en tant que Conseil de jeunesse pour la France.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au Assemblées générales et conseils des membres	Manon RUINART (SGDF)	2015	2 ans	2017
Network Education	Volontaires au sein de la commission Europe international	Marielle CARTIAUX (FRANCAS)	2015		
Network Migrations & Human Rights		Lenaïk LEPOUL (France Volontaires)	2017		
Network Volunteer		Lenaïk LEPOUL (France Volontaires)	2017		
Comité permanent de la mobilité à la mobilité européenne et internationale <i>Le comité répond à la nécessité de mieux coordonner les acteurs de la mobilité européenne et internationale des jeunes. Il associe l'ensemble des acteurs, l'État et ses opérateurs, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les organisations de jeunes et des représentants des jeunes participants à des programmes</i>		Isabelle PALANCHON (CEMEA)	2017	2 ans	2019
Comité national d'Evaluation du programme Erasmus + Jeunesse <i>Lancé au moment de l'installation du programme Erasmus +, l'objectif est de créer un dialogue avec les associations actrices des programmes.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au Comité	Saåd ZIAN (EEDF)	2017	2 ans	2019
Comité national Erasmus + Jeunesse <i>Le comité national Erasmus + Jeunesse a pour objectifs de débattre des orientations nationales dans le cadre du programme européen, mais aussi d'informer les acteurs intéressés par la mobilité et de valoriser les actions nationales et celles des partenaires.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au Comité	Françoise DORE (COTRAVAUX) Manon RUINART (SGDF)	2017	2 ans	2019

Espace	Modalité	Représentant(e)s	Début du mandat	Durée du mandat	Fin du mandat
Groupe franco-allemand					
Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) <i>Conseil d'administration</i> <i>Cet office a pour mission de développer les relations entre les jeunes français et allemands au sein d'une Europe élargie. L'Office est administré par un Conseil d'administration composé de 14 membres. Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Office.</i>	désignation par le Cnajep de représentant(e)s au conseil d'administration	Titulaire Gaëtan DZONI (LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT) Suppléante Clémence CROUE (YMCA)	2015	3 ans	2018
Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) <i>Conseil d'orientation</i> <i>Le Conseil d'orientation assiste le conseil d'administration et est composé de 24 membres. Il élabore des avis et recommandations concernant les orientations et les programmes de l'Office, qu'il transmet au Conseil d'administration.</i>	désignation par le Cnajep de représentant(e)s au conseil d'orientation	Titulaire Maxime BOITIEUX (PEUPLE ET CULTURE) Suppléante Anne-Marie BAR (ANACEJ)	2015	3 ans	2018
INSTANCES					
Mouvement Associatif Conseil d'administration <i>Plateforme associative, ancienne conférence permanente des coordinations associatives, qui a pour objet de réunir, promouvoir et défendre le monde associatif.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant(e) au conseil d'administration	Titulaire Irène PEQUERUL (FRANCAS) Suppléant Daniel FREDOUT (CMJCF)	2011	2 ans	2018
Bureau <i>Elu au sein du conseil d'administration, il est responsable de la planification des activités et est investi par délégation des pouvoirs du conseil d'administration.</i>	Le cnajep peut présenter un(e) candidat(e) au bureau	Irène PEQUERUL (FRANCAS)	2011	2 ans	2018
Commission de travail Action publique	Volontaire	Anne-Claire DEVOGE (CEMEA)	2017		
Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) <i>Instance indépendante qui mène une évaluation scientifique et indépendante du système scolaire afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant au Conseil	Jean-Luc CAZAILLON (CEMEA)	2014	Pas de durée de mandat	Choix du Cnajep
Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) <i>Le fonds pour le développement de la vie associative remplace le conseil de développement de la vie associative. Il a pour objet d'attribuer des subventions à des projets initiés par des associations et relatifs aux formations des bénévoles élus et responsables d'activités.</i>	désignation par le Cnajep d'un(e) représentant et présentation par le Mouvement associatif	Jean-Luc CAZAILLON (CEMEA)	2012	5 ans	2017

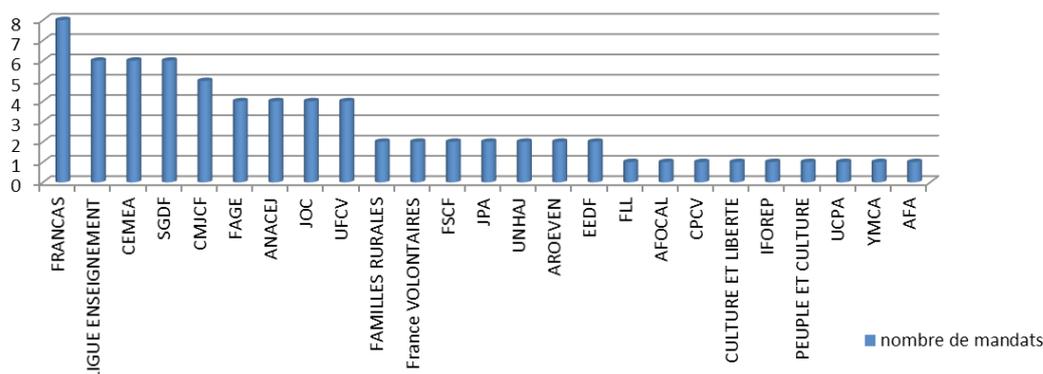
Récapitulatif :

Nombre d'espaces de représentations : **22**

Nombre de mandats : **73**

Les associations membres ayant un mandat de représentation : **25**

Les associations avec un mandat extérieur du Cnajep





Par soucis de respect de l'environnement, nous avons fait le choix de ne pas annexer l'ensemble des documents cités dans ce rapport d'activité.
Cependant, ils sont bien sûr à votre disposition sur simple demande à cnajep@cnajep.asso.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017

